



Chez « Les Compostiers »,
10 rue du Gazomètre 69003 LYON

Compte rendu de la journée de lancement du Réseau Régional du Compost Citoyen Jeudi 12 mars 2015

62 personnes étaient présentes ce jeudi 12 mars 2015 à l'Hôtel de Région

1/ Ouverture par les partenaires : Jérôme D'ASSIGNY directeur régional adjoint de l'ADEME, Alain CHABROLLE Vice-président du Conseil régional délégué à la santé et à l'environnement, Lela BENCHARIF Vice-présidente du Conseil régional déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire.

Jérôme D'ASSIGNY a rappelé que la part de déchets fermentescibles constitue en moyenne 30 % de la poubelle des ménages. Il a rappelé également que l'ADEME avait soutenu les initiatives en amont avec le financement de formation de maîtres composteurs et l'aide au développement d'infrastructures. Il a souligné la multiplicité des acteurs concernés par les démarches de compostage de proximité : collectivités, services techniques, bailleurs, associations, entreprises...

Lela BENCHARIF a indiqué que dans les commissions sur la vie associatives qu'elle suit, beaucoup de projets associatifs concernent les jardins et, pour quelques-uns, le compostage de proximité. Le nombre de ces projets augmente d'année en année. Il y a des liens à créer entre ces associations et le réseau régional du Compost Citoyen. Pour elle, le compostage de proximité est une forme de démocratie participative dans la mesure où il favorise le lien social, l'éducation populaire et la participation citoyenne. Elle informe que les projets liés au développement du compostage de proximité sont éligibles au dispositif de soutien aux initiatives citoyennes, qu'ils soient portés par le réseau ou par les structures mises en lien par le réseau.

Alain CHABROLLE voit lui 5 portes d'entrées pour les actions de compostage citoyen :

Le besoin de nature en ville : l'envie de produire du compost localement pour reconstituer des sols fertiles et favoriser les pratiques de jardinage.

La citoyenneté : l'envie de s'impliquer dans l'organisation de la vie de la cité grâce à une action concrète et porteuse de sens.

Le gaspillage alimentaire : réduire le gaspillage alimentaire est lié au fait de réduire sa production de déchets.

L'économie circulaire : faire de ses déchets, une ressource en les transformant en compost.

La protection de la santé et de l'environnement dans la mesure où le compost est une alternative aux feux de jardins et à l'incinération, pratiques responsables d'une part de la pollution atmosphérique.

La question des feux de jardins a donné lieu à un ensemble d'interventions et de témoignages sur la réalité des sanctions encore peu appliquées par manque de portage politique. Pour pouvoir être portée politiquement, l'interdiction doit s'accompagner d'une information et d'actions de sensibilisation sur l'alternative offerte par le compostage.

D'autres réactions proposent de mettre en lien le projet Famille à énergie positive ou encore des projets de micro méthanisation, principe déjà répandu dans certains pays du sud et expérimenté dans un centre de formation professionnel à Saint Etienne en marge d'une micro plateforme de compostage.

2/ Présentation du plan d'action (en annexe) par les deux co-présidents du Réseau Régional, Mélanie Morel (association Trièves Compostage Environnement) et Christian Nanchen (entrepreneur individuel)

3/ Présentation de la première lettre d'information du Réseau

4/ Travail en plusieurs sous-groupes d'une dizaine de personnes, dans le but d'identifier des expériences remarquables, des freins à lever, des attentes par rapport au Réseau Régional :

Actions exemplaires citées par les groupes :

- Un projet avec un public handicapé : compostage de reste de repas avec un ensemble de partenaires mobilisés.
- Une commune 100% compostage dans le Jura : le Sidom accompagne les communes sur le compostage et sur une démarche 0 phyto en espaces verts.
- L'exemple d'un composteur dans un jardin partagé monté à l'initiative d'un élu.
- Une expérience de micro plateforme de compostage en andain et un projet de micro méthanisation dans un centre de formation à Saint Etienne.

Difficultés repérées :

- La réglementation est trop limitative par rapport à la fabrication et l'utilisation du compost en établissement.
- Un portage par des élus parfois difficile à obtenir et, en parallèle, la difficulté à sensibiliser les acteurs concernés.
- A contrario, lorsque des élus ont des projets, ils ont des difficultés à trouver des relais sur le terrain.
- Le manque de partage d'expériences et le manque d'effectifs entraînent une difficulté à se déployer.
- Difficulté à trouver le modèle économique qui permettrait de rentrer dans l'économie circulaire et changer d'échelle ?
- Difficultés à fournir aux habitants un « mode d'emploi clé en main » ou un « pack d'outils essentiels » pour créer des sites et pouvoir pratiquer le compostage collectif.
- On nous impose des solutions industrielles : comment résister ?
- Difficulté à articuler bénévoles et salariés, et difficulté à avoir une vision à long terme avec des statuts précaires : bénévolat, petits CDD, etc.

Attentes vis à vis du Réseau :

- Faire ressortir les initiatives et permettre l'échange d'expériences.
- Élaborer des « boîte à outils » à mettre en commun.
- Jouer le rôle d'incubateur de nouvelles structures.
- Permettre une montée en compétence et une professionnalisation des acteurs.
- Organiser une veille technique et réglementaire (développement, mécanisation, toilettes sèches, ...).
- Organiser une réflexion entre collectivité et structures privées, sur le développement souhaitable et envisageable du compostage citoyen. Assumer un rôle de porte-parole pour rassurer les acteurs institutionnels et les élus.
- Organiser des actions collectives « punchy », par exemple au près des grandes surfaces, contre le gaspillage alimentaire.
- Organiser les relais d'information et définir les limites d'actions de chacun des partenaires du réseau (territoires, compétences, ...).